**CHAPITRE 6**

**I. LES FONCTIONS DE L'ÉTAT**

**A. LA FONCTION D'ALLOCATION**

L'État joue un rôle d'allocation des ressources lorsqu'il intervient dans des situations de défaillances de marché. Ces situations correspondent à des dysfonctionnements ou à des insuffisances du marché.

Ce sont :

* le faible degré de concurrence;
* l'existence de biens publics;
* la présence d'externalités ;
* l'insuffisance d'information.

L’État intervient pour corriger chacune de ces défaillances et joue un rôle d'allocation.

• **Le faible degré de concurrence** : l'État veille à ce que les marchés soient suffisamment concurrentiels. Une faible concurrence entre les offreurs peut conduire à un niveau de prix trop élevé sur le marché. L'État intervient donc pour qu'il y ait suffisamment d'acteurs sur le marché et pour réglementer le niveau des prix sur les marchés monopolistiques.

*Exemple : pour renforcer la concurrence, l'État a autorisé l'entrée de Free sur le marché de la téléphonie mobile en 2009.*

• **L'existence de biens publics** : les biens publics sont produits par l'État car aucun acteur privé ne serait prêt à contribuer volontairement à leur production.

*Exemple : l'enseignement public gratuit est assuré par l'État dans un souci de justice sociale.*

**• La présence d'externalités** : l'activité économique des entreprises produit des externalités, c'est-à-dire des effets, positifs ou négatifs, sur d'autres agents économiques.

*Exemple : dans le projet de loi de finances* 2*018, l'Etat intervient en proposant une prime à la conversion de 1 000 € pour l'achat d'un véhicule non polluant. Il agit ainsi sur le comportement des agents économiques pour les inciter à réduire la pollution, qui constitue une externalité négative,*

**• L'insuffisance d'information** : *asymétrie d'information.* L'État intervient pour favoriser la transparence de l'information auprès des acteurs.

*Exemple : l'étiquette énergétique obligatoire mise en place par l'État fournit des informations à un futur acheteur sur la qualité du produit qu'il souhaite acquérir.*

L'intervention de l'État dans l'économie se justifie car elle permet d'en assurer le bon fonctionnement. L'État intervient pour corriger les défaillances de marchés, c'est-à-dire ses dysfonctionnements et ses insuffisances. Cela permet de faciliter et de fluidifier les échanges entre les agents, et de soutenir ainsi l'activité économique.

**B. LA FONCTION DE REDISTRIBUTION**

La répartition des revenus primaires issus du travail (salaires, honoraires...) et de la propriété (loyers, dividendes...) est inégalitaire.

Les 10 % les plus riches perçoivent plus du quart du total des revenus, tandis que les 10 % les plus pauvres n'en perçoivent que près de 3 %.

L'État joue alors un rôle de redistribution selon des critères de justice sociale :

 - d'un côté, il opère des *prélèvement*s sur les revenus primaires : impôts, cotisations sociales...;

 - de l'autre, il effectue des v*ersements* de prestations sociales : allocations, indemnités maladie, retraites..., à ceux qui en ont besoin.

La répartition des revenus disponibles après le mécanisme de redistribution est donc plus égalitaire que celle des revenus primaires. Le mécanisme de la redistribution permet ainsi de réduire les inégalités.

**C. LA FONCTION DE REGULATION**

Le bon fonctionnement de l'économie nécessite l'intervention de l'État pour lutter contre les déséquilibres tels que le chômage ou l'inflation et pour réguler le niveau d'activité économique.

**• La lutte contre le chômage** : l'existence de chômage est le signe que la demande de travail (ou l'offre d'emploi) est inférieure à l'offre de travail (ou la demande d'emploi). Le marché du travail est donc en situation de déséquilibre.

• **La lutte contre l'inflation** : une inflation (hausse des prix) trop forte conduit au renchérissement des produits fabriqués en France. Ceux-ci deviennent plus chers, donc moins attractifs comparativement aux prix des produits étrangers importés. Le ralentissement de l'activité et une augmentation du chômage peuvent en être les conséquences.

• **La régulation de l'activité** : une faible activité peut conduire à du chômage. La conséquence d'une forte activité, quant à elle, peut se traduire par un déséquilibre sur le marché des biens et services avec un excès de la demande par rapport à l'offre, créant des tensions inflationnistes.

L'intervention de l'État consiste à résorber les déséquilibres sur les marchés dans le but de soutenir l'activité économique. L'État joue un rôle de régulateur de l'économie.

**II. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE**

Les politiques économiques regroupent l'ensemble des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs.

Les objectifs sont mesurés par des indicateurs :

- l'activité économique, qui peut se mesurer par le taux de croissance;

Le taux de croissance mesure l'évolution du PIB (produit intérieur brut) entre deux dates.

- l'inflation, qui peut se mesurer par le taux d'inflation;

Le taux d'inflation est le taux d'évolution des prix.

 – la balance commerciale, qui se mesure par le solde commercial;

Le solde commercial est la différence entre les exportations et les importations.

 – le chômage, qui se mesure par le taux de chômage.

Le taux de chômage est la proportion de chômeurs dans la population active.

L'économiste Nicholas Kaldor (1908-1986) a proposé une représentation schématique de ces quatre objectifs. Il met en évidence le carré magique, qui correspond à la situation économique la plus favorable.

La croissance est mesurée en observant l'évolution du PIB.

Le PIB regroupe toutes les valeurs ajoutées (*V*A) des producteurs sur un territoire.

La VA résulte de la différence entre la valeur d'une production (P) et la valeur des consommations intermédiaires (CI) utilisées pour cette production.

V*A*=P-CI

Si le PIB augmente entre deux dates, on peut dire que la croissance est positive. S'il diminue, on dit que la croissance est négative. Le niveau d'activité mesuré par le PIB permet d'orienter l'action de l'État dans ses choix de politique économique.

La *croissance* est une *notion quantitative* qui peut être mesurée par le PIB. Le *développement* est une *notion qualitative* qui intègre plusieurs dimensions.

L'IDH indicateur de développement humain est un exemple d'indicateur avec trois dimensions : l'espérance de vie à la naissance, le degré d'éducation et le revenu par habitant. Il permet d'apprécier le développement d'un pays.

La croissance est nécessaire au développement car elle permet de dégager des ressources supplémentaires afin d'améliorer le revenu des habitants et de faire des investissements. De meilleures conditions de vie favorisent ainsi le développement du pays.

L'enjeu du développement aujourd'hui est de l'inscrire dans une perspective durable et respectueuse de l'environnement.